



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant
sa participation à la 26^e Réunion du Comité exécutif et à la 8^e
Assemblée plénière**

Section canadienne de ParlAmericas

**Asunción, Paraguay
Du 7 au 10 septembre 2011**

Rapport

ParlAmericas et la participation du Canada

ParlAmericas, anciennement le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), est un réseau indépendant composé d'assemblées législatives nationales qui sont également membres de l'Organisation des États américains. Les membres de ParlAmericas sont résolus à promouvoir la participation parlementaire au système interaméricain et à développer un dialogue interparlementaire sur des enjeux d'importance pour l'hémisphère. ParlAmericas cherche à encourager le partage d'expériences et des pratiques exemplaires parmi ses membres et s'emploie à renforcer le rôle des assemblées législatives dans le développement démocratique et à promouvoir l'harmonisation des législations et l'intégration hémisphérique comme instruments d'un développement durable et harmonieux dans la région.

ParlAmericas a été constitué à la réunion inaugurale sous l'auspice du Parlement du Canada, à Ottawa en 2001. Le Forum compte trois organes principaux, à savoir l'Assemblée plénière, le Comité exécutif et le Secrétariat technique. L'Assemblée plénière, qui se tient tous les ans, est une instance d'échange d'informations où les parlementaires des Amériques peuvent discuter de divers thèmes afin de renforcer le rôle des législateurs dans l'intégration hémisphérique, ainsi que le développement démocratique et économique.

Le Canada participe activement aux activités de ParlAmericas depuis sa création. Le 10 septembre 2011, M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC) a été élu président de ParlAmericas. M. Hoback dirige la section canadienne de ParlAmericas depuis avril 2010. M. Hoback devient le second président canadien de ParlAmericas après la sénatrice Céline Hervieux-Payette qui a occupé ce poste de 2001 à 2006. De plus, le Secrétariat technique de ParlAmericas est incorporé au Canada et son port d'attache se trouve à Ottawa. Le Canada a également la responsabilité de maintenir le site Web de ParlAmericas. Ce site joue un rôle déterminant dans les activités de l'organisation puisqu'il accueille le Parlement virtuel des Amériques, qui permet aux groupes de travail de ParlAmericas de poursuivre leurs discussions, comme cela se ferait dans une chambre parlementaire ou la salle d'un comité, en faisant appel à la communication électronique et à des services de soutien technique.

Rapport

26^e Réunion du Comité exécutif

Introduction

Le Comité exécutif de ParlAmericas a tenu sa 26^e réunion à Asunción, Paraguay, à l'hôtel Crowne Plaza, le 7 septembre 2011. La réunion a été présidée par le président par intérim de ParlAmericas, le député fédéral canadien Randy Hoback qui agissait également en tant que représentant de l'Amérique du Nord. Parmi les autres participants, mentionnons :

- La sénatrice Adriana González Carillo, représentant l'Amérique du Nord
- Victor Juliao, député à l'Assemblée nationale du Panama, représentant l'Amérique centrale
- Germán Alcides Blanco Alvarez, député à la Chambre des députés de la Colombie, représentant l'Amérique du Sud
- Le sénateur Alberto Grillón Conigliaro du Paraguay, représentant l'Amérique du Sud et le pays hôte de la 8^e Assemblée plénière
- Linda Machuca Moscoso, députée à l'Assemblée nationale de l'Équateur, présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques
- La sénatrice canadienne Céline Hervieux-Payette, en tant qu'ancienne présidente de ParlAmericas
- Le député brésilien Luiz Carlos Hauly, en tant qu'ancien président de ParlAmericas

Les principaux objectifs de la réunion du Comité exécutif étaient les suivants :

- mise à jour sur les activités récentes des membres du Comité exécutif;
- mise à jour sur le Plan de travail de ParlAmericas;
- finaliser les préparatifs pour la 8^e Assemblée plénière;
- approuver la résolution visant à remplacer officiellement le nom Forum interparlementaire des Amériques par ParlAmericas

Ouverture de la réunion

Le président de ParlAmericas souhaite la bienvenue aux participants à cette 26^e réunion du Comité exécutif. Il regrette l'absence de la sénatrice d'Haïti, Mme Edmonde Supplice Beauzile pour des raisons de logistique, et de la présidente de la Chambre d'Assemblée de Sainte-Lucie, Mme Rosemary Husbands-Mathurin, qui n'était pas disponible afin de se rendre au Paraguay. Il présente ensuite l'ordre du jour de la réunion, qui est approuvé, et procède à un compte-rendu des activités récentes du Comité exécutif.

Mise à jour du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

La parole est donnée à la députée Linda Machuca Moscoso, présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques afin que celle-ci puisse informer les membres du Comité exécutif sur les activités récentes du Groupe des femmes parlementaires des Amériques. Mme Machuca Moscoso fournit un récit détaillé de l'atelier organisé à Saint-Domingue en République Dominicaine les 30 juin et 1^{er} juillet 2011, intitulé : « Le leadership politique de la femme : Plan d'action pour les Amériques ». Mme Machuca Moscoso note que l'atelier a réuni plus de 70 législatrices de 15 pays des Amériques. Les thèmes abordés incluaient la migration, les défis liés à l'égalité des sexes, le leadership et la situation des femmes en politique dans les pays des Caraïbes.

Rapport de la directrice générale de ParlAmericas

Mme Gina Hill informe tout d'abord les membres du Comité exécutif que le nouveau site web de ParlAmericas sera opérationnel à la fin du mois de septembre. Mme Hill offre également un aperçu des activités entreprises par le secrétariat technique de ParlAmericas.

Mise à jour sur les finances de ParlAmericas

Mme Viviane Rossini présente les revenus et dépenses réels anticipés de ParlAmericas pour la période allant du 1^{er} octobre 2010 et se terminant le 30 septembre 2011. L'organisation prévoit générer des revenus de 122 000 \$ en plus de la contribution de 684 200 \$ de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), pour un total de 806 200 \$. En ce qui a trait aux dépenses, l'organisation prévoit dépenser une somme de 119 740 \$ à laquelle s'ajoute 610 894 \$ provenant de la contribution de l'ACDI, pour un total de 730 634 \$. En vertu des prévisions actuelles, ParlAmericas prévoit donc engendrer un excédent budgétaire de 75 566 \$.

Le président de ParlAmericas indique que l'organisation devrait s'autofinancer pour les deux ou trois prochaines années, mais que celle-ci devra trouver de nouvelles sources de financement afin d'assurer sa viabilité à long terme.

Changement du nom légal du Forum interparlementaire des Amériques

Suite à la décision de modifier le nom du Forum interparlementaire des Amériques lors de la 7^e Assemblée plénière s'étant déroulée à Mexico, Mexique, en novembre 2010, le Comité exécutif approuve une résolution extraordinaire visant à changer le nom de la société et à approuver la demande de délivrance de lettres patentes supplémentaires pour confirmer les changements proposés aux articles des lettres patentes de la société. En vertu de cette résolution, le nouveau nom de la société devient « ParlAmericas ».

Mise à jour sur les préparatifs de la 8^e Assemblée plénière

La parole est donnée au sénateur Alberto Grillón Conigliaro du Paraguay, dont le pays accueille la 8^e Assemblée plénière. Le sénateur résume les activités à venir pour les prochains jours en plus de fournir une liste des délégués et des pays qui se sont inscrits à l'Assemblée.

Le président de ParlAmericas confirme le choix des parlementaires qui présideront les groupes de travail lors de l'Assemblée plénière. Il est ainsi déterminé que le Germán Alcides Blanco Alvarez, député de Colombie, présidera le Groupe de travail 1 sur le rôle des droits de la personne et du développement en matière de sécurité des citoyens. Rogelio Rueda, sénateur du Mexique, se chargera du Groupe de travail 2 sur les aspects transnationaux liés à la sécurité des citoyens. Enfin, Edmonde Supplice Beauzile, sénatrice d'Haïti, présidera le Groupe de travail 3 sur les approches multidimensionnelles de la sécurité des citoyens. Il est aussi confirmé que le Groupe des femmes parlementaires des Amériques sera présidé par Linda Machuca Moscoso, députée à l'Assemblée nationale de l'Équateur.

Enfin, le président rappelle aux divers présidents les règles de procédure qu'ils doivent suivre pour assurer un bon déroulement des séances de travail.

Projets de résolution devant être présentés à l'Assemblée plénière

Les membres du Comité exécutif débattent d'une résolution modifiant la structure de gouvernance de ParlAmericas qui prévoit la création d'un conseil d'administration représentant un plus grand nombre de pays, un président élu par ce même conseil d'administration, la création de deux postes de vice-président en plus d'un poste de secrétaire-trésorier, un comité exécutif restreint composé du président, des deux vice-présidents et du secrétaire-trésorier, ainsi que la création de cinq comités permanents.

Le président explique que ces changements font suite aux recommandations du plan stratégique élaboré par le Comité exécutif et qui vise à assurer la viabilité et la croissance de l'organisation pour les années à venir.

Les membres du Comité exécutif discutent également de la résolution concernant le poste vacant au Comité exécutif pour l'Amérique centrale ainsi que des règles de procédure pour les élections du Comité exécutif. Il est convenu de soumettre ces résolutions pour approbation à la séance d'ouverture de la 8^e Assemblée plénière le 8 septembre 2011.

Règles de procédure pour les élections

Le président de ParlAmericas informe les membres que les mandats de six postes de représentants au Comité exécutif vont arriveront à leur terme en lors de la 8^e Assemblée plénière, à savoir : le Mexique à titre de représentant de l'Amérique du Nord; le Panama à titre de représentant de l'Amérique centrale; Sainte-Lucie représentant les Caraïbes; le Paraguay à titre de représentant de l'Amérique du Sud, l'Équateur en tant que représentant du Groupe des femmes parlementaires ainsi que le second poste réservé à l'Amérique centrale et qui est présentement vacant. Le mandat du président de ParlAmericas vient également à échéance à la 8^e Assemblée plénière. Ceci étant dit, le président note que si la résolution sur la gouvernance de ParlAmericas est adoptée, de nouveaux postes sur le u conseil d'administration seront créés. Le président note également que si la résolution est adoptée, le président sera dorénavant choisi parmi les membres du nouveau conseil d'administration et non élu lors de l'Assemblée plénière.

Rapport

8^e Assemblée plénière de ParlAmericas

Introduction

La 8^e Assemblée plénière de ParlAmericas a eu lieu à Asunción du 8 au 10 septembre 2011 sous l'égide du Parlement du Paraguay. Cette année revêt une double signification pour le Paraguay, car elle marque le bicentenaire de l'indépendance de ce pays.

Le thème de la 8^e Assemblée portait sur la sécurité des citoyens. Le thème a été abordé selon différents angles, soit le rôle des droits humains et du développement, les aspects transnationaux, les approches multidimensionnelles et le caractère sexospécifique associé à cette problématique.

L'Assemblée plénière de ParlAmericas comprenait 29 parlementaires de 13 pays, qui représentent chacune des sous-régions de ParlAmericas (Amérique du Nord, Amérique centrale, les Caraïbes et l'Amérique du Sud). Le Canada était représenté par trois parlementaires :

- le député Randy Hoback (Prince Albert, PCC), chef de la délégation canadienne et président par intérim de ParlAmericas
- la députée Paulina Ayala (Honoré-Mercier, NPD)
- la sénatrice Céline Hervieux-Payette (Lib.)

Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de la 8^e Assemblée plénière s'est déroulée dans l'enceinte du Parlement du Paraguay en présence du président de la République du Paraguay, Fernando Armindo Lugo Méndez. Pour l'occasion, les dignitaires suivants ont prononcé des allocutions d'ouverture :

- le sénateur Jorge Oviedo Matto, président du Sénat du Paraguay;
- le sénateur Alberto Grillón Conigliaro, représentant du Paraguay au Comité exécutif de ParlAmericas;
- le député Randy Hoback, président par intérim de ParlAmericas

Dans leurs allocutions, les dignitaires ont rappelé aux parlementaires que la sécurité est une condition préalable pour la réalisation d'un développement économique et social à long terme et que ceux-ci jouent un rôle de premier plan afin de relever les défis liés aux enjeux de sécurité affectant les citoyens des pays des Amériques. Les dignitaires ont soulevé l'importance du dialogue interparlementaire, du partage des

leçons tirées et des meilleures pratiques ainsi que des discussions sur les problèmes et objectifs communs pouvant aider à renforcer la démocratie dans l'hémisphère. À cet égard, on a souligné le rôle clé de ParlAmericas afin de promouvoir le dialogue interparlementaire dans l'hémisphère.

La cérémonie prend fin avec la déclaration d'ouverture officielle de la 8^e Assemblée plénière de ParlAmericas.

Première séance de l'Assemblée plénière

La première séance de la 8^e Assemblée plénière commence par l'approbation de l'ordre de jour et de l'élection du sénateur Alberto Grillón Conigliaro du Paraguay en tant que président de l'Assemblée plénière. Cette élection est suivie du rapport annuel du président de ParlAmericas et de la présentation des résolutions présentées par le Comité exécutif à l'Assemblée plénière pour son approbation.

La députée Linda Machuca Moscoso, présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, est ensuite invitée à présenter une mise à jour des activités du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, en particulier de l'atelier organisé à Saint-Domingue en République Dominicaine les 30 juin et 1^{er} juillet 2011 et ayant comme titre : « Le leadership politique de la femme : Plan d'action pour les Amériques ».

Le président de l'Assemblée plénière cède ensuite la parole au conférencier invité, M. Kevin Casas Zamora, de l'Institution Brookings, qui fournit un exposé sur certaines propositions afin de faire face à l'insécurité citoyenne en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Selon M. Casas Zamora, la mise en place d'un programme intégral et complexe, qui va à l'encontre des discours politiques dominants, est requise afin de s'attaquer à l'épidémie de violence en Amérique latine et dans les Caraïbes nécessite. Selon lui, en observant la réalité de l'Amérique latine et des Caraïbes, un tel programme devrait contenir les 10 éléments suivants :

- Recadrer la discussion afin de trouver un équilibre entre la prévention sociale d'une part et, d'autre part, un sentiment d'urgence qui reconnaît le fait que l'utilisation robuste de la coercition étatique, à l'intérieur des limites de l'État de droit, est inéluctable dans la lutte contre la criminalité.
- Démocratiser la discussion puisque la sécurité doit être l'affaire de tous et assurer que cette discussion soit ouverte et transparente.
- Améliorer la gouvernabilité de la politique criminelle en assurant une coordination au sein du pouvoir exécutif, une coordination horizontale entre les différents pouvoirs de l'État, en particulier entre les forces policières et le pouvoir judiciaire, une coordination verticale entre les différents niveaux de gouvernement sur le

territoire ainsi qu'une coordination entre l'État et les autres acteurs concernés par le problème.

- Moderniser les institutions de contrôle et investir dans l'information.
- Améliorer les relations entre les institutions de contrôle et la communauté.
- Augmenter la présence coordonnée de l'État dans les zones problématiques, principalement dans les grandes villes latino-américaines.
- Réglementer l'acquisition et la possession d'armes à feu.
- Prévenir la grossesse chez les adolescentes étant donné la vulnérabilité sociale des foyers dirigés par une mère adolescente.
- Repenser les politiques anti-narcotiques en s'assurant que la réponse au problème soit multidimensionnelle et comprenne une vigoureuse dimension diplomatique, qui permette un véritable dialogue hémisphérique sur ce sujet.
- Investir dans l'amélioration des perspectives pour la jeunesse puisque l'investissement dans le développement humain constitue le chemin le plus certain vers des sociétés moins violentes, moins terrorisées et plus sécuritaires.

Selon M. Casas Zamora, un tel programme devrait aider à recadrer le débat sur l'insécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes et éviter de tomber dans le piège du mirage instantané de la politique de « main de fer ».

Après l'intervention de M. Casas Zamora, les parlementaires procèdent à la séance de photographie officielle de l'Assemblée plénière et retournent à l'hôtel Crowne Plaza où auront lieu les autres séances de travail.

Séances des groupes de travail

Les 8 et 9 septembre 2011, les parlementaires sont invités à participer à l'une des trois séances concomitantes, en fonction de leurs centres d'intérêt. Les trois groupes de travail se concentrent sur des aspects spécifiques reliés à la sécurité des citoyens dans les Amériques. Le premier groupe s'intéresse au rôle des droits de la personne et du développement en ce qui a trait à la sécurité des citoyens. Le second groupe se concentre sur les aspects transnationaux de la sécurité des citoyens. Le troisième groupe discute des approches multidimensionnelles reliées à la sécurité des citoyens. En plus de ces trois groupes, le Groupe des femmes parlementaires des Amériques se réunit à deux occasions en marge des autres rencontres afin de discuter du caractère sexospécifique de la sécurité des citoyens. Un compte-rendu des discussions qui se sont déroulées dans chaque groupe est présenté ci-dessous.

Les séances se terminent par la mise au point finale des résolutions à soumettre lors de la seconde séance de l'Assemblée plénière prévue le 10 septembre 2011. Les recommandations émanant des séances des groupes de travail figurent à l'annexe A.

Groupe 1 : Le rôle des droits de la personne et du développement en ce qui a trait à la sécurité des citoyens

Le groupe de travail est présidé par le député colombien Germán Alcides Blanco Alvarez. Les objectifs de ce groupe de travail sont les suivants :

- déterminer les causes fondamentales de la criminalité, de la violence et de l'insécurité des citoyens;
- examiner différentes approches existantes en matière de prévention, d'application de la loi, de réadaptation et de réintégration;
- fixer les mesures à prendre pour éradiquer la violence familiale;
- promouvoir une approche coordonnée en matière de développement et de sécurité;
- évaluer le concept de protection des citoyens;
- évaluer le concept de sécurité alimentaire;
- voir les étapes à franchir pour s'attaquer à la pauvreté extrême, aux inégalités et à l'exclusion sociale;
- réussir à intégrer la démarche sexospécifique dans les travaux du groupe.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe de travail entend les exposés de deux experts : M. Carmelo Caballero, avocat et professeur universitaire au Paraguay ainsi que M. Juan Faroppa Fontana, avocat et professeur en Uruguay.

Groupe 2 : Les aspects transnationaux de la sécurité des citoyens

Le groupe de travail est présidé par Rogelio Rueda, sénateur du Mexique. Les objectifs de ce groupe de travail sont les suivants :

- examiner les initiatives régionales et les meilleures pratiques existantes;
- déterminer l'importance de la coopération régionale dans l'élaboration de politiques à long terme afin de discuter des aspects transnationaux de la sécurité;
- se pencher sur le sort des victimes de la criminalité transnationale;
- étudier les points de vue ruraux et urbains;
- réussir à intégrer la démarche sexospécifique dans les travaux du groupe.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe de travail entend les exposés de deux experts : M. Eric Olson, associé principal à l'Institut du Mexique du Centre Woodrow Wilson à Washington et Mme Alejandra Mohor, coordonatrice au Centre d'études en sécurité des citoyens de l'Université du Chili.

Groupe 3 : Approches multidimensionnelles reliées à la sécurité des citoyens

Le groupe de travail est présidé par Edmonde Supplice Beauzile, sénatrice d'Haïti. Les objectifs de ce groupe de travail sont les suivants :

- étudier les possibilités de coopération avec l'ensemble des intervenants, incluant des représentants de la société civile, du secteur privé et des médias;

- fixer les étapes à franchir en matière de prévention, de secours et d'aide lors de catastrophes naturelles;
- promouvoir le devoir des États d'élaborer des politiques publiques;
- évaluer les répercussions de l'extraction des ressources;
- discuter de l'impact des changements climatiques;
- déterminer l'incidence des politiques publiques;
- réussir à intégrer la démarche sexospécifique dans les travaux du groupe.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe de travail entend les exposés de deux experts : M. Marco Antonio Rodriguez Corrales, consultant sur les questions touchant la prévention et la gestion des catastrophes et de M. Gustavo Beliz, spécialiste sur les questions de modernisation de l'État à la Banque interaméricaine de développement.

Groupe des femmes parlementaires des Amériques

Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques se réunit à deux occasions en marge des autres rencontres afin de discuter de la sécurité des citoyens en tenant compte de la différence entre les sexes. La séance est présidée par la députée équatorienne Linda Machuca Moscoso, présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques. Les objectifs de ce groupe de travail sont les suivants :

- déterminer ce que l'on entend par démarche sexospécifique en matière de sécurité des citoyens;
- intégrer la notion de féminicide;
- dégager les défis du XXI^e siècle concernant la protection des femmes contre toutes les formes de violence;
- examiner le problème du commerce et de la traite des personnes en se penchant plus particulièrement sur la situation des femmes et des filles;
- analyser l'incidence de ce facteur sur la région;
- reconnaître les limites du système de justice et de la lutte contre l'impunité;
- examiner les meilleures options pour concevoir des espaces d'intervention au niveau international en fonction du programme prévu pour l'hémisphère.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe de travail entend l'exposé de l'experte Teresa Ulloa Zíaurriz, directrice régionale de la Coalition contre le trafic des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Séance extraordinaire de l'Assemblée plénière

Le 9 septembre 2011, l'Assemblée plénière tient une séance extraordinaire afin de permettre la présentation et l'adoption du plan stratégique de ParlAmericas pour la période 2011-2014. Le consultant Michel Rathier procède à la présentation du plan stratégique dont les objectifs sont les suivants :

- aborder des défis clés liés à la viabilité, la gouvernance et la pertinence dans les années à venir;

- établir les assises pour entreprendre un mandat renouvelé et mis à jour et réaliser une nouvelle vision de l'avenir;
- accroître la portée géographique et de l'effectif de ParlAmericas pour joindre tous les états souverains et les états qui gouvernent les territoires dépendants de la région;
- assurer une viabilité et une durabilité à long terme de ParlAmericas grâce à de nouvelles stratégies de financement, de même qu'à l'adaptation de ses processus et structures organisationnels aux réalités de son environnement actuel.

Les parlementaires débattent ensuite de la résolution visant à mettre en place les changements proposés par le plan stratégique. La résolution propose de modifier la structure de gouvernance de ParlAmericas et prévoit de créer un conseil d'administration représentant un plus grand nombre de pays, un président désigné par ce même conseil d'administration, la création de deux postes de vice-président eux aussi désignés par le conseil d'administration en plus d'un poste de secrétaire-trésorier. En plus du conseil d'administration, un comité exécutif restreint sera créé, lequel comprendra un président, deux vice-présidents et un secrétaire-trésorier. Enfin, on prévoit la création de cinq comités permanents.

Après de longs échanges, la résolution est adoptée avec certains amendements. Ainsi, le président et les vice-présidents seront élus par l'Assemblée plénière et non désignés par les membres élus du conseil d'administration (le poste de second vice-président sera réservé à la présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques). Le poste de secrétaire-trésorier sera comblé suite à une élection parmi les membres du conseil d'administration (le 2/3 des votes sera requis). Le président sortant, un représentant du pays qui sera l'hôte de la prochaine assemblée plénière et le directeur général de ParlAmericas siégeront également sur le conseil d'administration, mais n'auront pas de droit de vote. Enfin, le nombre de représentants régionaux est augmenté à trois par région, pour un total de 12.

Le président explique finalement les nouvelles procédures pour les élections selon le libellé de la résolution adoptée et demande aux pays qui souhaitent présenter leur candidature pour un poste sur le nouveau conseil d'administration de le faire avant la fin de la journée.

Seconde séance de l'Assemblée plénière

La seconde séance commence par une série d'élections afin de désigner les pays qui représenteront chacune des quatre sous-régions de ParlAmericas au Conseil d'administration : Amérique du Nord; Amérique centrale; les Caraïbes et Amérique du Sud.

La séance se poursuit avec la présentation des recommandations émanant des divers groupes de travail (voir annexe A). Ces recommandations ont été intégralement reçues et adoptées par l'Assemblée sans amendement.

L'Assemblée se poursuit ensuite avec l'annonce des résultats des élections. Les nouveaux membres du Conseil d'administration élus dans le cadre de la 8^e Assemblée plénière sont :

- Le Mexique, représentant l'Amérique du Nord
- El Salvador, représentant l'Amérique centrale
- Le Costa Rica, représentant l'Amérique centrale
- Le Honduras, El Salvador, représentant l'Amérique centrale
- Cuba, représentant les Caraïbes
- Le Paraguay, représentant l'Amérique du Sud
- Le Chili, représentant l'Amérique du Sud

M. Randy Hoback est élu par acclamation en tant que nouveau président de ParlAmericas. M. Victor Juliao, député à l'Assemblée nationale du Panama, est élu premier vice-président, lui aussi par acclamation. En vertu de sa réélection au poste de présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques, la députée de l'Équateur, Mme Linda Machuca Moscoso, devient *de facto* seconde vice-présidente.

La seconde séance de l'Assemblée plénière se termine par le choix du pays qui accueillera la 9^e Assemblée plénière. Il est convenu que le Panama accueillera la 9^e Assemblée plénière à l'automne 2012.

Rencontres s'étant tenues en marge de l'Assemblée plénière

Les participants canadiens à la 8^e Assemblée plénière de ParlAmericas ont profité de leur passage au Paraguay afin d'ajouter à leur horaire des rencontres avec des intervenants canadiens établis au Paraguay et d'autres ayant comme mission de promouvoir les intérêts du Canada dans ce pays d'Amérique du Sud.

Le 8 septembre en soirée, les trois représentants canadiens participent à un souper en compagnie des invités suivants :

- M. Juan Speratti
Consul honoraire du Canada au Paraguay
- Mme Celsy Benavidez Campos
Coordonatrice du Fond du Canada au Paraguay
- M. Carlos Ruffinelli
Directeur adjoint au Centre des études canadiennes au Paraguay
- Mme Madeleine Genest
Directrice de l'école d'infirmierie de l' *Universidad Católica Nuestra Señora de la Asunción*
- Mr. Héctor Torres Báez
Membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce Canada-Paraguay

Lors de cette rencontre, les participants discutent de l'état actuel des relations entre le Canada et le Paraguay, de ce qui pourrait être fait afin d'approfondir ces relations et de certains projets spécifiques au Paraguay offrant des opportunités d'affaire pour les entrepreneurs canadiens.

Le 9 septembre, en marge des séances des groupes de travail de l'Assemblée plénière, M. Randy Hoback ainsi que le secrétaire de l'association rencontrent un représentant de Rio Tinto Alcan afin de discuter du projet d'investissement évalué à plus de 3,5 milliards de dollars US afin de bâtir une aluminerie au Paraguay. Le projet prévoit créer plus de 14 000 emplois permanents sur une période de plus de 50 ans et devrait représenter 4% du PIB du Paraguay lorsque l'usine sera opérationnelle. Selon le représentant de Rio Tinto Alcan, il est prévu que l'aluminerie puisse entrer en fonction en 2017.

Conclusion

Bien que le nombre de parlementaires ayant participé à la 8^e Assemblée plénière est inférieur au nombre d'autres assemblées s'étant tenues dans le passé, les parlementaires se réjouissent de la qualité des échanges et des recommandations émanant des rencontres des derniers jours. À la fin des différentes séances, ils ont pu formuler des projets de résolution pertinents que l'Assemblée a pu approuver sans amendement.

La 8^e Assemblée plénière de ParlAmericas marque un renouveau étant donné les modifications majeures adoptées quant à la gouvernance de l'organisation et de sa vision stratégique pour l'avenir.

Le succès de la 8^e Assemblée plénière est dû en partie au travail et au dévouement des organisateurs sur place au Paraguay. La Section canadienne de ParlAmericas souhaite également saluer le soutien prodigué par le Secrétariat de l'Association, ainsi que par le Secrétariat technique de ParlAmericas.

La Section canadienne souhaite également exprimer sa gratitude pour le soutien du conseiller de l'Association et des autres analystes de la Bibliothèque du Parlement, qui ont prêté leur concours à la rédaction de documents d'appui et à leur assistance et leur disponibilité à la délégation canadienne, sur place au Paraguay.

Respectueusement soumis,

Randy Hoback, député
président de la
Section canadienne de ParlAmericas

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne, ParlAmericas
ACTIVITÉ	26 ^e Réunion du Comité exécutif et 8 ^e Session plénière
DESTINATION	Asunción, Paraguay
DATES	Du 7 au 10 septembre 2011
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Céline Hervieux-Payette, sénatrice
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Randy Hoback, député, Chef de la délégation Mme Paulina Ayala, députée
PERSONNEL	Leif-Erik Aune, secrétaire exécutif Alexandre Gauthier, analyste
TRANSPORT	36 666,75 \$
HÉBERGEMENT	5 267,78 \$
HOSPITALITÉ	685,13 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2 264,26 \$
CADEAUX OFFICIELS	227,70 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	105,42 \$
TOTAL	45 217,04 \$

ANNEXE A

RECOMMANDATIONS ÉMANANT DES GROUPES DE TRAVAIL

Recommandations du Groupe de travail sur le rôle des droits de la personne et du développement en ce qui a trait à la sécurité des citoyens

Le Groupe de travail recommande :

1. De contribuer, dans nos fonctions en tant que parlementaires à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'État en matière de sécurité citoyenne et de politique publique, en mettant l'accent sur les droits de la personne et les aspects de prévention et de contrôle de la violence et des délits;
2. D'évaluer l'intégration dans le cadre juridique des États des Amériques des directives établies émanant des rapports de la Commission interaméricaine des droits de l'homme sur la sécurité citoyenne et les droits de la personne (2009) et sur la justice juvénile (2011);
3. De renforcer, chez les agents de l'État, le respect en tout temps des droits de la personne, en tant qu'outil indispensable pour assurer une meilleure sécurité citoyenne. Cette mesure implique que l'État soit responsable de prévenir, d'enquêter et, le cas échéant, de juger toute violence et tout délit et d'éviter toute impunité à cet égard;
4. D'instaurer des règles qui garantissent des systèmes de sélection, de formation et de mises à jour pour les fonctionnaires qui œuvrent au sein de l'institution étatique dans le domaine de la sécurité citoyenne (juges, procureurs, membres des forces de sécurité et le personnel pénitencier);
5. De légiférer en vue de contrôler et de superviser le fonctionnement des entreprises privées œuvrant dans le domaine de la sécurité, en exigeant que leurs employés reçoivent une formation universitaire ou professionnelle ou les deux, et sur les garanties des droits de la personne;
6. Avec l'appui de l'État, d'instaurer des politiques de soins pour les jeunes enfants, de développement personnel de l'enfant en milieu familial ou au sein d'un groupe de soutien d'éducateurs, en mettant une emphase particulière sur la famille monoparentale;
7. Avec le concours de groupes de travail interdisciplinaires, de renforcer les systèmes pénitenciers des mineurs et des adultes par le biais de programmes fondés sur des expériences réussies de réhabilitation et de prévention des récidives;
8. Par le biais d'un appui, de favoriser les organisations de la société civile spécialisées dans le domaine de la sécurité citoyenne pour qu'ils mettent en œuvre des programmes législatifs ainsi que des projets et des programmes qui respectent les droits de la personne;

9. D'encourager le fonctionnement d'observatoires nationaux et internationaux sur la violence et le crime, qui produiront et analyseront une information bien documentée, en vue de concevoir des politiques publiques sur la sécurité citoyenne;
10. D'accorder la priorité aux enjeux du développement au sein même des programmes législatifs, afin de contribuer à former des sociétés plus dignes, plus inclusives et plus justes. Encourager et superviser l'approbation de budgets qui tiennent compte des processus de développement des droits de la personne.

Recommandations du Groupe de travail sur les aspects transnationaux de la sécurité des citoyens

Considérant que, comme parlementaires, nous devons utiliser les diverses prérogatives à notre disposition comme :

- Les prérogatives de législatrices à proprement parler, pour la mise au point de notre cadre juridique;
- Les prérogatives de superviser le travail des cadres supérieurs, afin de s'assurer qu'ils appliquent les lois avec efficacité et qu'ils respectent les objectifs du gouvernement, en vue d'améliorer et protéger la sécurité citoyenne;
- Les prérogatives organisationnelles enfin, en invitant à participer ou en participant soi-même à des forums d'analyse et de discussion sur des visions divergentes et similaires d'organisations sociales, d'universitaires et de parlementaires.

Le Groupe recommande :

1. De réviser nos cadres juridiques de manière à tenir compte des aspects transnationaux propres aux organisations criminelles (de narcotrafic, de traite de personnes, de blanchiment d'argent et de délits cybernétiques, etc.) et, en rendant nos législations compatibles, faciliter l'exécution d'opérations transnationales visant à poursuivre et punir les crimes;
2. De montrer qu'il faut de toute évidence conjuguer le travail de prévention avec celui que l'on mène pour combattre les crimes; et, par une territorialisation nécessaire de la prévention, tenir compte des circonstances propres à chaque région et à chaque localité;
3. De réviser nos cadres juridiques de sorte que la prévention des délits, notamment en matière de consommation de drogues, incombe aux gouvernements locaux;
4. De vérifier que des ressources suffisantes sont allouées aux gouvernements locaux afin qu'ils puissent assumer efficacement leur responsabilité de prévention;
5. En assignant les ressources budgétaires des programmes de prévention, de veiller à ce qu'un pourcentage soit consacré à leur évaluation;
6. Enfin, conscients de la nécessité de poursuivre et renforcer la recherche, l'évaluation et la diffusion de pratiques de prévention efficaces, nous recommandons de demander à l'OEA d'établir une instance qui aura pour rôle d'identifier et d'analyser les facteurs qui influencent la consommation problématique

de drogues, afin de contribuer à la formulation, l'exécution et l'évaluation de programmes locaux de prévention.

Recommandations du Groupe de travail sur les approches multidimensionnelles reliées à la sécurité des citoyens

Le Groupe de travail recommande :

1. D'intégrer l'ensemble de la politique publique sur la sécurité citoyenne, la gestion des risques de désastres et les changements climatiques pour obtenir une synergie en matière normative, institutionnelle et d'organisation sociale;
2. De fortifier l'intégration des pays en sous-régions et régions pour générer des instruments communs, une coopération horizontale transfrontalière et des échanges d'informations et de connaissances en matière de sécurité, de désastres et de changements climatiques;
3. De créer ou fortifier l'institutionnalisation de l'administration pour gérer les risques et les désastres de manière à favoriser le respect des droits de l'homme, et contribuer positivement à la permanence des principes de la sécurité des individus;
4. De promouvoir la participation citoyenne en encourageant une conscience et une culture de prévention et de protection de la part de la société civile, basée sur les valeurs de la solidarité, sans dispenser l'Etat de sa responsabilité dans ce domaine;
5. De prendre en considération, dans les processus de récupération et de reconstruction postérieurs aux désastres, les éléments destinés à fortifier le capital social et le concept de sécurité humaine;
6. De promouvoir des systèmes de banques de données statistiques et d'indicateurs comparés sur les crimes et la violence, qui proviennent de plusieurs sources et qui permettent la surveillance permanente et l'évaluation de la politique publique en faisant participer la société civile;
7. De renforcer les commissions spéciales au niveau parlementaire par la stabilité et au moyen d'échanges avec le secteur universitaire et des spécialistes interdisciplinaires de prévention de la violence, de manière à garantir une approche intégrale des interventions en renforçant l'institution de la famille, l'école et la salubrité publique grâce à l'enseignement des valeurs comme une dimension morale et éthique de la politique;
8. De prêter une attention spéciale à l'analyse des budgets publics destinés à la prévention de la violence – autant l'aspect quantitatif que qualitatif – selon ses différentes causes sociales, en renforçant spécialement l'institution de la famille, l'école et la santé publique, et en encourageant des actions concrètes qui se traduisent par une pédagogie éthique de l'action politique;
9. De stimuler des législations qui se traduisent en mécanismes de contrôle et de répression efficaces des flux financiers liés au crime organisé;
10. De promouvoir le renforcement des institutions pour qu'elles s'acquittent de leurs rôles et concrétisent des actions utiles à la prévention sociale et la préparation des pays pour affronter les phénomènes naturels, en encourageant l'utilisation

adéquate de la science et de la technologie et en profitant au maximum des capacités existantes dans nos pays;

11. D'adapter, quand c'est opportun, une législation au niveau national et régional, en fonction des nouvelles modalités de la criminalité et de la violence;
12. De prendre en considération dans les politiques publiques la question de la sécurité alimentaire dans le cadre de la lutte contre la faim et la malnutrition;
13. De [soumettre] une résolution à soumettre à l'OEA et aux Nations Unies pour la création d'un Fonds compensatoire de l'environnement, financé par les pays générateurs de graves dommages contre l'environnement (par exemple les changements climatiques) pour assister les pays les plus vulnérables;
14. De préconiser que les entreprises transnationales installées dans les pays en développement se plient aux mêmes exigences environnementales que celles qu'elles observent dans les pays développés, et que les pays en voie de développement de leur côté fixent leurs propres normes;
15. De promouvoir l'organisation de travailleurs sociaux multidisciplinaires qui contribuent aux tâches de prévention des causes sociales génératrices de violence.

Recommandations du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

Considérant,

que le Groupe des femmes parlementaires, en tant que partie intégrante de ParlAmericas, fait la promotion du respect des droits de la personne comme la clé de voûte de la prospérité humaine et des conditions de vie digne pour tous;

que le Groupe des femmes défend et préconise une gouvernance efficace, la démocratie et l'éthique dans l'exercice des fonctions parlementaires, car ces éléments font partie du travail des législatrices et des législateurs d'un bout à l'autre du continent;

Le Groupe propose les recommandations suivantes :

1. De légiférer pour obtenir parité et équité et pour que ces principes soient enchâssés dans la création des lois dans tous les pays. La transversalisation du Genre doit se voir clairement dans la rédaction de toutes les normes;
2. De créer, au sein de ParlAmericas, une proposition de loi-cadre, ou une proposition de modèle de loi sur la sécurité citoyenne que les États membres pourront partager entre eux. L'OEA et l'ONU ont déjà utilisé cette méthode de travail pour traiter certains enjeux;
3. [Que] Le Groupe de travail sur la Perspective du Genre en matière de sécurité citoyenne préconise et encourage l'idée de créer, au sein de ParlAmericas, une loi-cadre ou un modèle de loi spécifique contre la traite des personnes;
4. De formuler un projet de loi sur la protection des victimes et des témoins, conformément à la Déclaration d'Istanbul;

5. D'encourager la création de comités techniques spécialisés en Genre au sein de chaque parlement, avec l'aide de la coopération internationale;
6. De renouveler l'engagement d'élaborer un projet de loi sur la protection des victimes et des témoins;
7. De favoriser la formation de partenariats entre les parlementaires actuels et anciens afin de permettre de profiter de l'expérience de parlementaires d'expérience et que l'expérience et les connaissances acquises à cet égard ne se perdent pas;
8. De créer des programmes de travail communs entre parlementaires, sans égard aux tendances idéologiques ou partisans, afin d'encourager une pratique inclusive, diversifiée et respectueuse qui garantisse les conditions nécessaires à la transversalisation du Genre dans toutes les normes;
9. D'encourager nos parlementaires à constituer des équipes de communication sensibles aux enjeux du Genre, qui contribueront à la visibilité du travail des femmes et des programmes de travail mentionnés au point 8;
10. De préconiser une volonté politique visant à intégrer parité et alternance au sein des partis et ce faisant encourager, au sein des organisations politiques auxquelles nous appartenons, égalité qui se reflétera par la suite dans l'espace public;
11. D'encourager l'application de sanctions à l'encontre de quiconque, par la publicité, pousse au commerce sexuel et à l'exploitation sexuelle et de tout message publicitaire qui dénigre les femmes et les filles. Dans le même ordre d'idée, souligner et récompenser les bonnes pratiques qui combattent la traite et le trafic des personnes;
12. De combattre la traite, l'esclavage, l'exploitation sexuelle et le trafic de personnes, en incorporant dans nos législations la caractérisation de la demande (clients).